

# Congrès annuel de la CEA

La Compagnie des Experts (CEA) a tenu son congrès annuel le 3 juin 2014 à Paris. Dans le cadre de ce grand rendez-vous professionnel, comme il en est d'usage depuis 2011, la CEA a organisé une matinée technique ouverte aux assureurs, risk managers, institutionnels et à la presse professionnelle. Cette matinée était consacrée aux objets et process innovants que sont les drones, scanner laser 3D et BIM (*Building Information Model*). Près de 200 professionnels ont marqué leur intérêt pour cette matinée. Les échanges se sont poursuivis autour d'un cocktail.

Sur ces nouvelles technologies, Olivier Gloux, vice-président délégué de la CEA et promoteur de cette conférence, a rédigé un article à destination des lecteurs de la revue présent dans ce numéro à la rubrique « Expertise », page 4.

À l'issue du déjeuner, les experts CEA ont tenu leur assemblée générale.

Yves Legoux, reconduit dans la fonction de président de la CEA jusqu'en 2017, a dressé le bilan des travaux conduits par l'équipe dirigeante élue en 2011. La profession de l'expertise est maintenant représentée par deux grandes institutions représentatives de la profession que sont la Compagnie des Experts – CEA – (le syndicat métier réunissant les experts) et la Fédération des Sociétés d'Expertise – FSE – (le syndicat réunissant

les entreprises). Le président s'est félicité de cette représentation complémentaire et a rappelé que les échanges et travaux ont été nombreux entre les deux organisations.

## UN BILAN POSITIF

Le président a indiqué que le contrat confié en 2011 avait été rempli tant dans les relations institutionnelles, qui se sont intensifiées et élargies, que dans les évolutions marquantes au titre de la formation. Il a également noté l'accroissement du nombre d'experts ayant rejoint la CEA ; la Compagnie s'achemine vers 1000 adhérents.

Le succès grandissant des reconnaissances professionnelles est connu de tous et a été rappelé.

- La Certification EEA, avec le CNPP-CERT, s'est affirmée et est appréciée. La Compagnie travaille avec le CNPP à la certification dans la spécialité Vol.

- Le diplôme CEA de Technicien-Expert connaît un vrai engouement car il constitue une première valorisation des acquis d'expérience pour un expert.

- La nouvelle Habilitation ERC par la Compagnie (Expert en Recherche de Cause dans les sinistres à forts enjeux) a été lancée avec succès. Nous avons noté un vif intérêt des assureurs dont certains participent activement aux jurys.

Plusieurs Ateliers Techniques et d'Assurance (ATA) au plan

national ont permis de réunir plus de 700 professionnels.

Au plan européen, la Compagnie a maintenu son implication, avec toujours autant de détermination, au sein des instances de la Fuedi (Fédération d'unions professionnelles d'experts) dont elle est membre fondateur, pour défendre et valoriser l'expert CEA, l'expert Fuedi ELAE et avancer dans la reconnaissance de la profession.

La revue *L'Expert*, appréciée de ses lecteurs par sa richesse rédactionnelle, est désormais revêtue d'une nouvelle identité visuelle, plus jeune, plus dynamique. La publicité résiste, dans un marché déprimé, en binôme avec le site web. L'image numérique de la Compagnie a été rajeunie par un site web entièrement relooké, c'est une première phase, car d'autres projets sont déjà sur la table.

## UNE NOUVELLE ÉQUIPE, UN NOUVEL ÉLAN POUR 2014/2017

Les régions CEA se sont réunies au premier trimestre pour renouveler le conseil d'administration composé de présidents et vice-présidents de région. Le 9 avril 2014, le conseil d'administration, dans sa nouvelle composition, a désigné pour les trois années à venir une nouvelle équipe renforcée. Celle-ci se compose d'un bureau de quatre membres, élargi pour constituer un Comex de neuf membres (voir encadré page suivante).

## ENTRETIENS AVEC QUELQUES MEMBRES DU COMEX

Le conseil d'administration a décidé d'un renforcement des instances dirigeantes de la Compagnie et souhaite impulser un nouveau dynamisme en étant encore plus près des experts CEA et de la technique ; quelles stratégies, quelle politique entendez-vous conduire au sein de la Compagnie des Experts ?

ENTRETIEN AVEC



**Yves Legoux**  
Président  
de la CEA

Le Conseil se place dans la continuité des actions engagées par la mandature précédente. Les missions confiées au Comex seront plus lisibles et des postes de vice-président sont attribués à des experts dans des domaines qui nécessitent un développement de la Compagnie :

- nous allons renforcer la représentation du métier d'expert auprès des organismes d'assurance. Ce métier est exceptionnel car il règle des centaines de milliers de sinistres, de litiges dans des délais raisonnables et conformément aux contrats ;
- nous allons mieux faire connaître les experts certifiés, les techniciens-experts, les experts habilités en recherches de causes qui sont au cœur de notre Compagnie. Nous utiliserons notre site Internet à cet effet ;
- nous avons un objectif de valorisation de l'expert en risques du particulier qui, par sa présence et son action, apporte une touche de qualité dans la relation avec l'assuré ;
- nous poursuivrons les études techniques et les conférences dans nos Ateliers Techniques pour l'amélioration et l'adaptation des garanties aux sinistres de demain ;
- nous nous associerons aux réflexions de l'Union européenne sur l'organisation de la profession en Europe. Ces travaux doivent permettre aux assureurs et réassureurs internationaux de disposer, dans toute l'Europe, d'experts de formation et compétences similaires aux nôtres et accompagner ainsi les mutations prévisibles ;
- nous veillerons au maintien de l'indépendance de l'expert, de son savoir-faire, de son intégrité dans les relations avec les assureurs et les assurés. Ces projets sont lourds et je remercie tous les experts, bénévoles, qui nous accordent un peu de leur temps pour réaliser ces belles missions professionnelles. ●

### Le bureau

- **Yves Legoux**, président
- **Jean-Marc Mariani**, vice-président national
- **Olivier Boniface**, vice-président national et secrétaire général
- **Philippe Donaint**, vice-président national et trésorier général

### Le Comex

- **Louis-Marie Boucraut**, directeur du développement (formation, examens et publications)
- **Philippe Chazelle**, vice-président délégué en charge du développement numérique
- **François Estrade**, gérant de CEA Développement
- **Christophe Fournial**, vice-président délégué en charge du pôle d'activité « Europe et Régulation »
- **Olivier Gloux**, vice-président délégué en charge du pôle d'activité « Technique et Expertise »

### Le conseil d'administration

Présidents et vice-présidents de régions

- Aquitaine : **Philippe Chazelle** et **Jean Carde**
- Centre : **Jacques Constantin** et **Thierry Clavier**
- Est : **Claude Vincent-Viry** et **Serge Mestre**
- Île-de-France : **Pierre Labouze** et **Michel Trouillet**
- Nord : **Grégory Derville** et **Didier Leclercq**
- Normandie : **Christophe Dain** et **Philippe Bapaume**
- Ouest : **Olivier Lunven** et **Pascal Flageul**
- Provence-Méditerranée : **Jean-Marc Mariani** et **Frédéric Boy de La Tour**
- Rhône-Alpes : **Olivier Crétinon** et **Gilles Roguet**
- Sud : **André Médici** et **Bernard Barré**

Après deux mandats remplis en qualité de trésorier général, vous venez de prendre en charge les fonctions de secrétaire général dont l'une des missions porte sur l'élargissement de la CEA et l'accroissement du nombre de ses adhérents ; quelles sont vos ambitions à court et moyen termes ?

ENTRETIEN AVEC



**Olivier Boniface**  
Vice-président  
national  
et secrétaire  
général

Les experts se sont imposés depuis plusieurs décennies comme les acteurs principaux du règlement des sinistres IARD de par leurs techniques et leurs connaissances assurancielles et juridiques. Les assureurs délèguent de plus en plus la gestion de leurs sinistres, notre métier a su évoluer pour s'adapter à cette nouvelle demande (qualification des dossiers, expertise à distance, relation avec les assurés, etc.) et se rendre indispensable. Nous devons en être convaincus et être en mesure de le rappeler à qui devra l'entendre.

Pour ce faire, notre syndicat doit être représentatif de notre métier dans toutes ses composantes et peser en termes de nombre d'adhérents; c'est l'objectif ambitieux dont j'aurai la charge au cours des trois années à venir.

Les arguments en faveur de nos valeurs sont nombreux (confraternité, défense du métier, déontologie, représentativité...), les avantages aussi (formations, espace adhérent sur le site Internet, abonnement à la revue *L'Expert*, équivalence européenne des diplômes et reconnaissances expertales, enrichissement personnel...) mais il reste difficile de recueillir l'adhésion de certains de nos confrères (jeunes experts, experts de fréquence, experts RC...).

Pour ma part, je vais prendre contact avec des représentants de ces formations afin de leur exposer les motifs d'intérêt à nous rejoindre, mais au final, seule une démarche individuelle permettra de mener à bien cette opération.

Aux experts CEA, je propose donc de nous mobiliser en ce sens et que chaque membre se donne pour mission de convaincre au moins deux de ses confrères ou collègues de l'importance et de l'intérêt à adhérer à notre syndicat métier.

J'espère de tout cœur qu'au prochain rassemblement je serai en mesure d'annoncer de bonnes nouvelles à ce propos. ●

**Vous venez de rejoindre le bureau de la CEA et avez accepté de prendre également en charge le pôle d'activité « Formation et Examens »; quelles impulsions entendez-vous donner à ce secteur ?**

ENTRETIEN AVEC



**Philippe Donaint**  
Vice-président national et trésorier général

Si la formation n'est pas le seul objectif de la CEA, elle reste l'une des pierres angulaires de notre action. En effet, la formation se situe à la croisée de l'ensemble des actions de la CEA. Elle est alimentée par les travaux menés au sein des comités techniques, par la présence, en tant que formateurs, de leurs membres et par les sujets de réflexions du comité de rédaction de *L'Expert*. Elle est l'une des conditions à notre participation

au sein de la Fuedi. Elle est aussi clairement l'une des réponses à la question: pourquoi être membre de la CEA? Au-delà, elle est aussi l'une des réponses indispensables aux mutations de notre métier. Il est donc nécessaire que l'activité de formation soit clairement explicitée auprès de nos

structures et auprès de nos clients afin qu'elle puisse répondre aux attentes et anticiper sur les futurs besoins. Notre objectif est de maintenir la qualité technique de nos formations, de les étendre et de structurer cet ensemble afin que les différents niveaux de formations et de diplômes, ainsi que leurs spectres respectifs, soient clairement identifiables et mieux connus de l'ensemble des acteurs du monde de l'assurance. ●

**Vous avez été chargé de dynamiser les régions, notamment par l'organisation décentralisée de conférences techniques intéressant la profession; comment définiriez-vous votre rôle ?**

ENTRETIEN AVEC



**Olivier Gloux**  
Vice-président délégué en charge du pôle d'activité « Technique et Expertise »

MOBILISONS-NOUS. Notre profession comporte plus de 4000 experts dont près de 900 sont adhérents à la CEA. Nous traitons près de 2 millions de missions d'expertises pour un montant de dommages de l'ordre de 9 milliards d'euros.

Or, nous sommes de plus en plus jugés sur des critères administratifs (délais, etc.) et la technique et le relationnel pourraient sembler passer en second plan.

Il nous appartient de valoriser notre technicité. La conférence du 3 juin

2014 sur les drones, le scanner laser 3D et le BIM a montré que l'expert vit avec son temps et anticipe l'avenir. Notre métier est créatif, innovant, technique et bien sûr relationnel, ce qui nous permet d'apporter un vrai service aux assureurs et aux assurés.

La technique de l'expert CEA est au cœur des actions de la Compagnie et les efforts déjà conduits doivent être renforcés.

Je souhaite mobiliser les adhérents en région au travers des Ateliers Techniques et d'Assurance (ATA). Les présidents de régions élaborent à l'heure actuelle différents projets pour des actions à conduire au plan local. Mon message aux experts CEA est: aidez vos élus, soyez actifs dans vos régions pour défendre l'avenir de votre profession.

Mon engagement porte également dans l'animation des Comités Techniques (Agricole, Bâtiment, Expertise d'Assurés, Finances, Matériel, RC-Environnement, Vol).

Enfin, je consoliderai les relations avec l'AQC (Agence Qualité Construction) en impliquant les experts CEA sur les retours d'expérience et les sinistres sériels. ●

Au sein du Comex de la CEA, vous avez comme mission essentielle le Développement numérique. Éclairiez-nous davantage sur les axes prioritaires que vous entendez suivre.

ENTRETIEN AVEC



**Philippe Chazelle**  
Vice-président délégué en charge du Développement numérique

La Compagnie se doit de communiquer tant envers ses adhérents que vers la profession tout entière.

À ce titre, la CEA s'est dotée il y a quelques années d'un site Internet. Il a fait peau neuve, l'an dernier, afin d'être plus moderne et plus dynamique et tout récemment des photos illustrent notre métier.

Il doit contribuer à devenir un lien essentiel entre les adhérents, afin de partager nos valeurs et transmettre notre savoir-faire, devenir la vitrine de

notre métier avec le détail de notre organisation, les informations des différentes commissions et des articles de qualité.

En interne, les messageries des membres du bureau, du Comex et des présidents de régions vont être mises en place afin d'améliorer la e-communication avec nos adhérents.

Il ne faut pas oublier que notre métier évolue et les dernières technologies sont utilisées (smartphones, tablettes); de ce fait, une version mobile sera déclinée, pour un accès direct aux informations essentielles. ●

**Quelles sont les ambitions et l'influence de la Compagnie des Experts au sein des instances européennes pour valoriser l'expert CEA et ELAE (Expert Loss Adjusting Expert) ?**

ENTRETIEN AVEC



**Christophe Fournial**  
Vice-président délégué en charge du pôle « Europe et Régulation »

C'est certainement un euphémisme de dire que notre profession est en pleine mutation. Mais en contrôlons-nous suffisamment son destin?

En France, mais également en Europe, se discutent des textes touchant de près ou de loin notre métier. Ne citons que le projet de refonte de la directive sur l'intermédiation en assurance IMD2 (la distribution de l'assurance), la directive Solvabilité II (le produit d'assurance) mais aussi la récente consultation

publique de la Commission relative à l'assurance contre les catastrophes d'origine naturelle et

## LES PARTENAIRES

Les drones, ces engins volants télécommandés munis de caméras ou d'appareils photo numériques font régulièrement la une de l'actualité. Leur emploi dans le domaine de l'expertise se généralise et trouve tous les jours de nouvelles applications.



22 rue Salomon Reinach, 69007 Lyon  
Tél. 04 37 28 67 25,  
contact : Philippe Gourdain  
www.studioflytechnologie.fr

Le scanner laser 3D, un instrument de nouvelle génération, permet de réaliser des représentations complètes en trois dimensions. Les utilisations de ces modèles numériques 3D sont multiples pour les sinistres.

Le BIM (*Building Information Model*), cette maquette numérique, va-t-il révolutionner le secteur du bâtiment ou simplement conduire vers une évolution progressive des méthodes de travail ? Sommes-nous concernés par ce sujet, qu'en est-il pour notre profession ?



Contact Nord et Est  
11 rue du Bief, 69530 Brignais  
Tél. 06 75 47 67 67  
Contact : Véronique du Peloux



www.ma3d.fr



Contact Nord et Ouest  
Technopôle Izarbel – Estia 2  
64210 Bidart  
Tél. 05 59 52 42 47  
contact@eskal-eureka.fr

humaine à l'occasion de laquelle la Commission des marchés intérieurs se demande si une harmonisation de l'expertise en Europe ne serait pas bénéfique.

C'est aussi par la Fuedi, dans laquelle la France est représentée par la CEA, que la voix des experts européens se fait entendre des institutions actrices que sont la Commission des marchés intérieurs, le Parlement européen, Insurance Europe, le Bipar, le Ferma...

Il est donc important que, en tant que membres de la CEA, nous nous impliquions en France auprès des instances officielles, et en Europe pour expliquer notre rôle. Il est essentiel aussi que notre profession reçoive la reconnaissance officielle qui lui est due car chacun sait que nous sommes des acteurs importants de la chaîne de l'assurance au contact direct des assurés et des victimes. ●

**Vous avez été désigné pour endosser la fonction de gérant de CEA Développement; cette prise de fonction sera officielle par l'assemblée générale de la société fixée au 26 juin 2014. Que représente cette société dans le paysage expertal ?**

ENTRETIEN AVEC



**François Estrade**  
Gérant de CEA Développement

CEA Développement est depuis plusieurs années l'organisme de formation privilégié des experts, que ce soit pour la préparation aux examens, pour l'entretien des connaissances ou la formation des débutants dans notre profession, parce que la majorité des formateurs provient des sociétés d'assurance et d'expertise et est donc pleinement en phase avec le métier d'expert.

Que ce soit pour l'attribution de la reconnaissance de Technicien-Expert, l'Habilitation ERC pour la recherche des causes dans les sinistres incendie et explosion ou bientôt pour la spécialité Vol, les domaines dans lesquels CEA Développement propose des offres de formation adaptées aux exigences de nos clients ne cessent de s'étendre. CEA Développement s'adaptera encore aux besoins de la profession et ne manquera pas de continuer à lui proposer de nouvelles sessions de formation de qualité répondant aux attentes. ●

Propos recueillis par A.M.

## **Bernard Lagrené**

*J'ai perdu un Ami et les experts CEA un confrère compétent et apprécié. Notre rencontre remonte à septembre 1954, dans les locaux de l'École Spéciale d'Architecture à Paris, où nous arrivions tous les deux, frais émoulus du lycée, le bac en poche, pour être intégrés à l'Atelier Lebourgeois.*

*Détail amusant, dans cet atelier cette année-là, il y avait quatre étudiants qui firent tous carrière dans l'expertise: Bernard Lagrené, Michel Durand-Bouquerel, Claude Grandet et moi-même.*

*Bernard était le fils d'Oscar Lagrené, architecte et expert à Paris, et le frère cadet de Pierre Lagrené, lui-même expert.*

*Diplômé architecte DESA en 1959, c'est tout naturellement qu'il entre dans la profession avec Oscar comme mentor. Il intègre la Compagnie des Experts en 1961 sous le numéro 395. Il en fut membre jusqu'à la fin de sa carrière en 2001.*

*Si certains confrères le trouvaient parfois trop pointilleux dans les règlements, Bernard a toujours fait preuve de professionnalisme et d'objectivité et était apprécié par tous.*

*Il aimait également apprendre le métier aux jeunes. Les collaborateurs qu'il a formés peuvent témoigner de la valeur de ses enseignements. À commencer par son fils Jean.*

*Adieu, Bernard, ton souvenir restera gravé dans la mémoire de la CEA.*

Henri Farat

## **Richard Freyzenon**

*Après son diplôme obtenu à l'École des Cadres (spécialité Gestion financière), il débute sa carrière d'expert dans le cabinet créé par son père.*

*Associé à son frère Didier, spécialiste Bâtiment, Richard, recommandé APSAD dans la spécialité Marchandises, se spécialise en Vol et obtient son agrément.*

*Il rejoint la CEA en 1982 sous le numéro d'adhérent 711. Ses valeurs humaines, son élégante discrétion lui conféreront un profond respect de ses pairs.*

*En 2013, il a pris du recul avec le métier d'Expert qui l'a toujours passionné et transmis le flambeau avec grande bienveillance à la génération qui lui succédait. Richard nous a quittés le 5 juin 2014 des suites d'une grave maladie sans avoir pu profiter de cette nouvelle vie qui s'offrait à lui. Nos pensées vont à sa femme et sa fille, à Didier son frère et Isabelle sa sœur, auxquels se joignent l'ensemble des membres de la CEA, et ses amis et associés d'Union d'Experts.*